



Recommandations

issues du VII^o forum international du tourisme solidaire et développement durable

Tataouine, Tunisie mai 2017

2017 a été proclamée « Année internationale du tourisme durable pour le développement » par l'Assemblée générale des Nations Unies. Ceci est une occasion unique pour faire du tourisme un moteur de progrès. Le tourisme peut contribuer au développement durable dans ses quatre dimensions, économique, sociale, culturelle et environnementale et à la réalisation de chacun des 17 Objectifs de Développement Durable fixés par l'ONU.

Mais le tourisme est un secteur ambivalent, avec de fortes externalités négatives, notamment dans le contexte méditerranéen, première destination mondiale.

Par ailleurs, depuis plus de trente ans, même si la pauvreté a, en valeur absolue, reculé, les inégalités croissent et sont, d'une part, moralement inacceptables, et, d'autre part, un frein à la croissance économique.

Ce VII^o FITS a mis en évidence la capacité de formes alternatives au tourisme industriel à produire du développement durable, notamment dans des territoires ruraux jusque-là ignorés des flux touristiques. Le tourisme alternatif et solidaire est une opportunité pour de nombreux territoires et leurs populations d'avoir un complément d'activités aux multiples impacts positifs.

Afin de permettre un développement du secteur du tourisme alternatif et solidaire, le FITS et ses participants recommandent :

1- Mettre en œuvre une politique en faveur du tourisme alternatif et solidaire

- Inscrire le tourisme alternatif et solidaire dans les stratégies de développement touristique durable des pays
- Informer et sensibiliser les autorités des pays de destination aux effets positifs de ce tourisme

- Inscrire le tourisme alternatif et solidaire dans les cadres législatifs et réglementaires des pays de destination
- Impliquer les autorités locales et régionales dans les programmes et projets de développement du tourisme alternatif
- Inscrire le tourisme alternatif dans les plans de développement local
- Etablir des conventions internationales, accords bilatéraux et multilatéraux de soutien au secteur du tourisme alternatif
- Inscrire le TS dans les programmes de coopération internationale des pays de destination avec les bailleurs de fonds et notamment dans le cadre des coopérations décentralisées
- Mettre en place des stratégies de financement des acteurs du TS et développer des outils financiers adéquats
- Faciliter l'accès des acteurs du TS à ces outils de financement

2- Renforcer et structurer les réseaux

- Encourager et appuyer la création de réseaux nationaux du TS
- Identifier les réseaux existants et les mettre en synergie
- Réaliser une base de données des acteurs identifiés pays par pays et/ou par région
- Initier des rencontres nationales ou régionales du TS
- Faire du FITS un rendez-vous régulier des têtes de réseau des pays concernés en lien avec les organisations internationales
- Mettre en place des formations à l'animation et à la gestion de réseaux

3- Renforcer les capacités des acteurs du tourisme alternatif et solidaire

- Mettre en place des formations à la création et à la gestion de micro-entreprises touristiques
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre acteurs (rencontres, bases de données, ...)
- Favoriser les échanges entre territoires (échanges de stagiaires, immersion d'acteurs au sein de structures partenaires, etc.) notamment dans le cadre de la coopération décentralisée
- Identifier les services d'appui locaux, nationaux et internationaux accessibles aux acteurs du TS

- Mettre l'information sur les technologies appropriées (énergies renouvelables, agro-écologie, habitats en matériaux locaux, gestion et recyclage des déchets, etc.) à la disposition des acteurs du TS

4- Sensibiliser et communiquer sur le tourisme alternatif et solidaire

- Sensibiliser le grand public à l'occasion d'évènements de tourisme classique
- Organiser des campagnes nationales
- Organiser des séances d'information sur le TS avec les associations professionnelles de tourisme, les corps intermédiaires du secteur privé (Chambres de commerce), les associations liées au développement durable
- Identifier et sensibiliser les responsables de formations diplômantes en tourisme au TS
- Identifier les médias les plus réceptifs au thème du TS et organiser des éducteurs spécialement conçus pour eux
- Capitaliser sur les mesures des effets et impacts économiques, sociaux, culturels et environnementaux du TS et organiser la communication sur ces résultats
- Réaliser des documents audio-visuels (courts métrages vidéo) de valorisation du TS

5- Renforcer la commercialisation

- Bâtir une stratégie de communication via un site internet et les réseaux sociaux
- Réaliser des études de marché spécifiques sur la clientèle du TS dans les pays émetteurs
- Diffuser ces informations auprès des organisations de base
- Apporter un appui à ces organisations pour la conception et la production de leurs supports d'information
- Renforcer les relations entre les organisations de base et les tours opérateurs
- Initier des partenariats avec le secteur privé
- Favoriser la participation des organisations de base aux salons et foires identifiées comme porteurs